

en général être cotisant (de l'ordre de 20 à 40 euros par an). Elles vous permettent de recevoir les informations locales, d'être informés de toutes les actualités de l'association (congrès, journée d'études...) et d'avoir accès à une liste de diffusion pour envoyer votre CV par exemple. Certains industriels peuvent représenter et/ou participer au conseil d'administration de ces associations : vous pouvez donc les rencontrer directement aux congrès ou bien leur envoyer vos CV par ce biais.

Exemples :

Sud-ouest : <http://adiph.asso.fr/adphso/>

Alsace-Lorraine : <http://www.adiph.asso.fr/aphal/>

- Le réseau social Pharmext (www.pharmext.com) est exclusivement réservé aux pharmaciens et étudiants en pharmacie. Chacun peut se créer un profil qui permet alors de consulter ou d'échanger – en direct ou en différé – avec d'autres confrères inscrits, de retrouver des camarades de fac et anciens collègues, de constituer des groupes de discussion, de s'informer, de créer son propre blog, de disposer d'une messagerie personnelle et d'envoyer son CV au travers des contacts du réseau...

Alors, à vos claviers et vos souris !

M.C.

L'annuaire PIBM, source d'inspiration

L'annuaire des anciens internes en PIBM a été lancé le 22 septembre dernier et c'est tout une communauté qui a vocation à être créée : créer le lien entre anciens actuels internes.

Cet annuaire s'inscrit dans le cadre d'une enquête nationale sur le post internat et a pour vocation de renforcer le réseau PIBM ainsi que d'améliorer la visibilité des débouchés professionnels de la filière.

En effet, l'ancienne filière PIBM souffre encore d'une forte méconnaissance de la part des internes. Ainsi, montrer la diversité de ses débouchés et des spécialisations possibles permettrait de mieux cibler les domaines de formation qu'elle recouvre et pourquoi pas susciter de nouvelles vocations !

A terme, cet annuaire devrait donc constituer un support d'aide au choix de l'option pour les internes de 1er niveau du DES pharmacie.

Le principe est simple : les anciens internes PIBM remplissent en ligne un petit questionnaire concernant leur parcours d'interne puis leurs débouchés professionnels. Leurs réponses sont directement publiées sous forme d'un tableau sur le site de la FNSIP. Les adresses mails restent confidentielles. L'annuaire et l'ensemble des données recueillies sont déclarés à la CNIL. Ce travail est donc contrôlé et sécurisé !



Vous pouvez le consulter sur <http://annuairepibm.fnsip.fr> (identification nécessaire).

Merci infiniment à Robin Monzat, Jennifer Wong et Isabelle Van ainsi qu'aux membres du conseil d'administration de la FNSIP et à l'ensemble des représentants locaux de la filière pour le recueil des coordonnées des anciens internes ! Ce travail étant titanesque, nous n'avons pas réussi à retrouver tous les anciens PIBM, alors n'hésitez pas à faire circuler le formulaire et à en parler autour de vous !

O.A.